

**Bureau Régional Pour
l'Afrique de l'Ouest**

L'UICN-BRAO rassemble les Etats, les organisations du secteur public ainsi qu'une vaste gamme des ONGs dans une alliance globale. La région compte 44 membres sur un total de 1000 dont dix Etats.

L'UICN-BRAO est présente dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest et exécute actuellement des projets dans 15 pays de la sous région.

Outre le Bureau régional basé au Burkina Faso, elle dispose de cinq bureaux nationaux (Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal), un bureau de liaison (Mauritanie) et deux bureaux de projet (Ghana, Bénin). Ouvrant dans l'une des régions les moins pourvues en ressources, l'UICN focalise son intervention sur les thématiques suivantes :

- ?? Gestion des ressources marines et côtières
- ?? Gestion des zones humides
- ?? Désertification
- ?? Gestion des aires protégées
- ?? Gestion des forêts
- ?? Economie de l'environnement

UICN- Bureau Régional pour
l'Afrique de l'Ouest
01 BP 1618
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél : (+226)50328500
Fax : (+226)50307561
uicnbrao@iucn.org
www.iucn.org/brao

**LE PROCESSUS DE CREATION D'UNE RESERVE DE
BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE DU DELTA DU
FLEUVE SENEGAL EN MARCHE**

L'initiative de création d'une réserve de biosphère transfrontalière (RBT) du Delta du fleuve Sénégal poursuit son chemin. Les représentants des parties sénégalaise et mauritanienne en charge de ce projet initié conjointement par les deux pays et soutenu par l'UICN, se sont réunis à Dakar du 21 au 22 mars. L'état d'avancement des préparatifs présenté par les deux parties indique qu'un pas important a été franchi dans le cadre de l'information et de la sensibilisation des autorités administratives régionales et locales, des élus locaux et des populations sur le processus. Il reste à élaborer une esquisse de plan de gestion qui aboutira à un dossier de classement commun intégrant un dispositif de coordination. Quelques domaines de collaboration transfrontalière ont été identifiés, en particulier le tourisme, la surveillance, la pêche, la recherche et les échanges commerciaux.

Le Delta du fleuve Sénégal abrite le parc National des oiseaux du Djoudj au Sénégal et le parc national de Diawling en Mauritanie qui sont jumelés depuis le 20 mai 2000. Ce jumelage vise une meilleure conservation de la biodiversité, mais aussi le développement durable de leurs zones périphériques par la gestion rationnelle des ressources naturelles ainsi que le renforcement des liens de coopération technique, scientifique et culturel. La création de la Réserve de biosphère transfrontalière du Delta du fleuve Sénégal répond à la nécessité d'assurer une gestion harmonieuse de l'ensemble de l'écosystème abritant ces deux sites, situé de part et d'autre de la frontière entre la Mauritanie et le Sénégal.

Le NEPAD et les objectifs du Millénaire pour le Développement ont mis en avant l'importance des approches transfrontalières dans l'atteinte de leurs objectifs respectifs, ont souligné les ministres sénégalais et mauritanien de l'environnement dans leur lettre d'intention en vue de la création de la Réserve. La RBT traduit une forte volonté politique de la Mauritanie et du Sénégal de gérer conjointement l'écosystème qu'ils partagent.

Le caractère transfrontalier de la réserve du bas delta sera d'autant plus remarquable qu'elle intégrera la

ville de St Louis, une agglomération urbaine classée en site culturel du patrimoine mondial, ce qui constitue une première.

Pour témoigner de leur engagement et donner corps à cette nouvelle entité partagée, les deux pays préparent ensemble la Foire du bas delta, envisagée pour la deuxième semaine du mois de décembre 2005. Cette manifestation contribuera à mieux faire connaître les efforts que déploient les deux parcs - Djoudj et Diawling- dans les domaines de la restauration des écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles et l'appui au développement des populations locales.

.....

Pour de plus amples informations, prendre contact avec M. Mohamed Lemine Ould Baba, Coordonnateur de programme de l'UICN-Mauritanie

Tél : (+222)5251276

Fax : (+222)5251267

mohamed.lemine.ould.baba@iucn.org

Ou

M. Abdoulaye Kane, Chef de mission de l'UICN-Sénégal

Tél (+221)8690280

Fax (+221)8249246

abdoulaye.kane@iucn.org